

Le Jardin de Gabriel en voie de restauration



Les artistes restaurateurs : Clément Lefebvre, Benoît Tendo, Gabin Coutance et Julien Labarre. PHOTO P. L.

Le Jardin de Gabriel situé sur la commune de Nantillé est devenu la propriété de la région Nouvelle-Aquitaine. Ce site composé d'environ 400 statues et bustes, réalisés entre 1969 et 1989 par Gabriel Albert (1904-2000), menuisier ébéniste de profession et devenu sculpteur modelleur à l'âge de la retraite.

Il a façonné des sculptures en béton armé en s'inspirant de son univers. Les statues représentent des personnages célèbres (historiques, politiques, religieux, chanteurs ou comédiens), des anonymes (paysans, militaires, danseuses, femmes nues ou en maillot de bain) et des animaux. Il les a disposées et mises en scène autour de sa maison, le long d'allées pour accueillir le public.

59 statues jugées en péril

Depuis le début de la semaine, la Région lance des premières mesures d'urgence pour la restauration du Jardin de Gabriel. Sur place, trois entreprises s'activent autour des statues. 59 d'entre elles, jugées en péril, ont été emmaillotées, mises dans des caisses en bois pour être transportées à l'abri. Après leur restaura-

tion, elles seront replacées dans le jardin de Gabriel. Toutes les autres statues sont restaurées sur place par les artistes restaurateurs des entreprises Arthema restauration de Nantes, et Arcoa de Paris.

Jusqu'à la fin de la semaine prochaine, quatre restaurateurs nettoient la surface, éliminent les résidus (mousse, lichen, champignon) sur chaque statue, ce qui fait qu'on retrouve les couleurs. Ils comblent les fissures et traitent les parties métalliques apparentes, mettent de petites attelles sur les doigts, les bras. Ils appliquent un traitement biocide et une couche de cire protectrice sur les sculptures. Ainsi, elles pourront passer l'hiver sans dommage et le site sera mis en sécurité.

Ils reviendront au printemps prochain constater le résultat de leurs travaux et continuer leur restauration. Le montant total de ces travaux s'élève à 252 602 euros, financés à 100 % par la Nouvelle-Aquitaine. La Conservation régionale des monuments historiques (DRAC Nouvelle-Aquitaine - ministère de la Culture) assure le contrôle scientifique et technique des travaux.

Pierrette Laclie